

DOSSIER DE PRESSE

A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU SITE
DE L'ÉCOLE DE LA 2^e CHANCE A NIORT !

VENDREDI 2 OCTOBRE 2015
SALLE DE L'AUDITORIUM
CENTRE DU GUESCLIN
NIORT



La Genèse du projet

Le combat pour l'emploi des jeunes ne peut se cantonner à sa relation avec le taux de chômage (taux de 7,9% dans les Deux Sèvres). Il doit également prendre en compte la problématique d'intégration des jeunes publics en voie d'exclusion. Les besoins de recrutement des entreprises sont réels. Elles ont la capacité d'aider les jeunes à acquérir des compétences professionnelles. Cependant, les entreprises ne peuvent pas prendre en charge la remise à niveau des comportements sociaux des jeunes en difficulté, de même qu'elles ne peuvent travailler sur l'adéquation de leurs compétences informelles à un métier.

De plus, il est difficile d'amener les jeunes en formation. Or, l'Ecole de la 2e Chance (E2C) peut être l'une des réponses pour augmenter le niveau de qualification de ces jeunes.

La Région Poitou-Charentes soutient l'E2C depuis sa création, il y a 10 ans. Elle accueille en moyenne 90 jeunes chaque année. Dès 2013, les premiers contacts ont eu lieu avec le Président du Conseil départemental des Deux-Sèvres, afin d'entamer la réflexion autour d'un projet de création d'École de la 2^e Chance dans le Département.

A cet effet, le Réseau E2C France et l'E2C de Châtelleraut ont été choisis par le Conseil départemental des Deux-Sèvres, pour conduire une étude de faisabilité.

Les services de l'État, de la Région, du Département, de la Ville de Niort, de la Communauté d'Agglomération du Niortais et de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, les Missions Locales et les chambres consulaires se sont rapprochés pour travailler ensemble sur la mise en place de ce projet.

L'ouverture d'un site E2C à Niort est financée par le Conseil Régional, donneur d'ordre du dispositif, l'État et le Fonds Social Européen ainsi que les collectivités locales, territoriales et consulaires, la Taxe d'Apprentissage et des subventions de fondations et/ou d'entreprises.

Le futur site des Deux-Sèvres prévoit une entrée "quasi-permanente" sur des parcours individualisés, le processus d'admission intègre la participation de l'ensemble des prescripteurs, Missions Locales, Pôle Emploi, PLIE, services du Département.

A terme, et suivant le modèle du site de Châtelleraut, le site de Niort prévoit d'accueillir 120 stagiaires sur le département chaque année.

La durée théorique d'un parcours est de 9 mois. Sur un parcours complet, plus de 40% du temps se déroule en entreprise. Le parcours réel moyen s'établira plutôt sur une période comprise entre 6 et 7 mois.

Les premiers jeunes commenceront leur formation le 16 novembre.

Le concept des E2C

L'Ecole de la 2^e Chance, présidée par Edith Cresson, propose aux jeunes de 18 à 35 ans, sortis du système scolaire depuis plus d'un an et sans diplôme, une formation par alternance, personnalisée et adaptée à leur parcours d'accès à l'emploi.

Le concept "d'E2C" est né de la constatation que les jeunes exclus du système scolaire qui bien souvent ne disposent plus de repères en provenance de leur cadre social et éducatif, n'ont pas les acquis indispensables pour leur insertion professionnelle. Pour éviter le risque d'exclusion sociale, l'E2C permet aux jeunes, sortis sans diplôme et sans qualification du système scolaire, de s'inscrire dans un nouveau parcours éducatif d'acquisition de compétences et de comportements et permettant une intégration professionnelle et sociale durable.

Pour atteindre cet objectif, le dispositif est articulé sur deux projets indissociables :

- un projet pédagogique appuyé sur l'alternance et l'individualisation des parcours,
- un projet d'insertion professionnelle appuyé sur un partenariat actif avec l'entreprise dans le dispositif de formation et de validation des acquis.

Mise en réseau

Un partenariat fort et complémentaire qui s'articule avec les acteurs concernés, à savoir :

- Les professionnels de l'orientation (prescripteurs) : Missions Locales, Pôle Emploi, Cap Emploi, associations, centre sociaux,...
- Les entreprises : réseau national et local
- Les acteurs de la formation : organismes de formation qualifiants et d'actions d'alphabétisation
- Les acteurs de l'insertion et de l'accompagnement social : CCAS, CAF,...

Pour intégrer l'E2C :

Pour entrer à l'E2C, le principal atout est la motivation du jeune, cependant sa situation doit également correspondre à ces trois éléments :

- avoir entre 18 et 35 ans
- être sans diplôme ni qualification obtenue et vous êtes sortis du système scolaire depuis plus d'une année pour pouvoir bénéficier de la rémunération
- avoir envie de construire un parcours d'accès à l'emploi ou à la formation.

Les candidatures peuvent être déposées en direct auprès de l'E2C ou par le biais d'un prescripteur (conseiller Mission Locale, Pôle Emploi, CCAS, CIDFF, Cap Emploi...).

Contenu de la formation :

La formation proposée à l'E2C s'appuie sur 3 grands axes de développement, tels que :

Construire son projet professionnel

- Travail d'orientation
- Stages en entreprises (40% du temps)
- Visites d'établissements
- Techniques de recherche d'emploi
- Simulations d'entretien

Acquérir de nouvelles compétences

- Remise à niveau
- Connaissance du monde contemporain
- Culture scientifique et technique
- Participer à des projets pédagogiques

Développer et améliorer son savoir être

- Coaching individuel
- Accompagnement à la vie pratique, sociale
- Théâtre
- Atelier d'écriture
- Sport

Des parcours avec pour objectifs : l'emploi et la formation qualifiante.

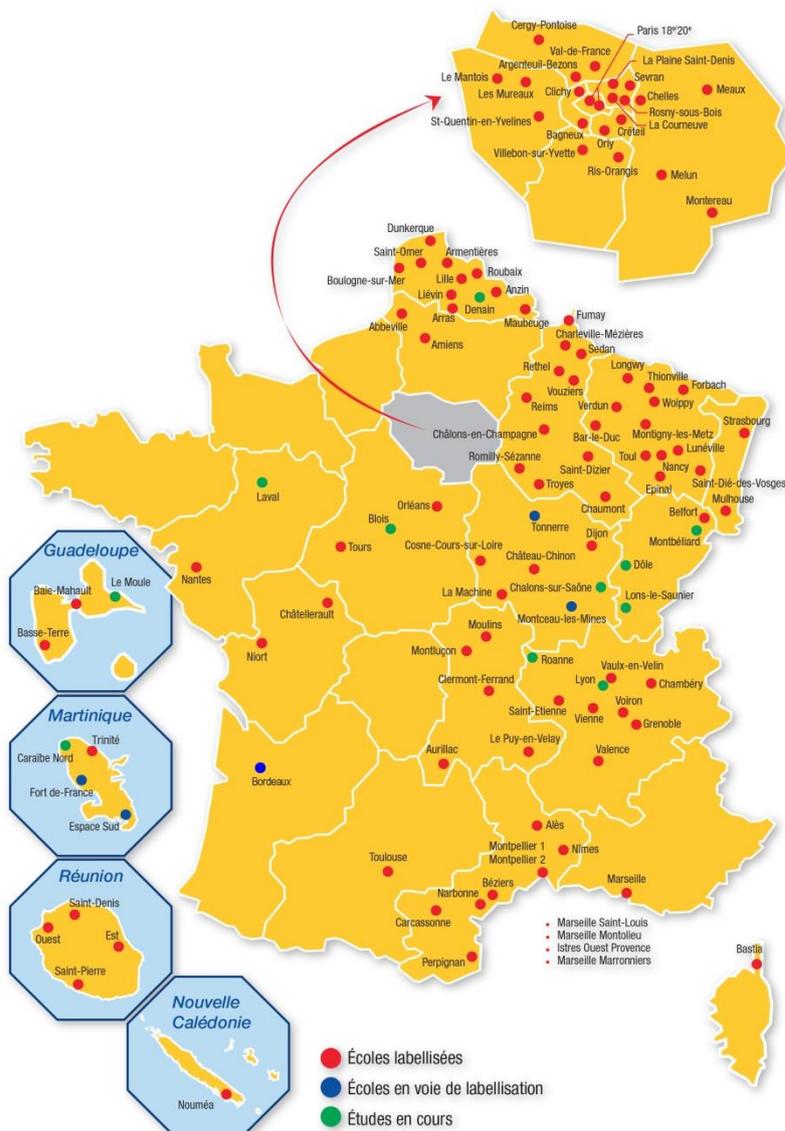
Parmi les parcours menés à leur terme, 62% de sorties sont considérées comme « positives ». Parmi celles-ci, la moitié des sorties vont vers l'emploi, l'autre vers la formation qualifiante.

Les E2C en France

À fin 2014, avec 107 sites sur le territoire, le Réseau E2C France est présent dans 18 Régions et 48 départements en métropole et 4 Ultramarins. Les Écoles de la 2^e Chance ont accueilli 14 385 jeunes sans qualification pour accompagner leur intégration sociale, citoyenne et professionnelle.

Les effectifs devraient atteindre 15 155 jeunes à fin 2015, conformément aux mesures prévues dans le cadre du Comité Interministériel "égalité et citoyenneté" de mars 2015. Dans un contexte difficile, le taux de sortie positive reste stable à 56% (58% hors territoires ultra-marins).

Implantation et localisation des Écoles sur le territoire



CONTACTS PRESSE

Ecole de la 2^e Chance :

Barbara Gandrillon, 06 81 98 04 49 – bgandrillon@gmail.com

Un site E2C au cœur de la Communauté d'Agglomération du Niortais et de la Ville de Niort

Véritable source d'espoir pour les jeunes sortis du dispositif scolaire sans qualification ni emploi, cette nouvelle école localisée au Centre Du Guesclin, dans un nouveau quartier prioritaire de la politique de la Ville, constitue un outil d'avenir, facteur d'intégration et source de nouvelles perspectives pour ces jeunes.

L'accompagnement de l'ouverture d'un site de l'Ecole de la 2^e chance est né d'une volonté politique dès 2014, des élus de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et de la Ville de Niort. Cet engagement se concrétise par une participation de la CAN à hauteur de 40 000 euros et de la Ville de 30 000 euros (mise à disposition des locaux). Avec cette école, nous aspirons à offrir aux futurs stagiaires un accès facilité aux entreprises de notre territoire reconnues pour leur dynamisme et pour leur vision de l'économie comme une économie de partage où l'humain est au cœur des préoccupations.

Le lieu même de l'implantation de l'école a été choisi dans le souci de rapprocher les outils d'insertion des lieux où la population en ressent le plus le besoin. C'est pourquoi, nous avons décidé d'implanter l'école au sein du quartier Pontreau Colline St-André, qui est venu s'ajouter, depuis cette année, à la géographie prioritaire du Clou Bouchet et de la Tour Chabot Gavacherie.

De la même manière, nous avons conscience que le développement de partenariat fort avec les entreprises et les acteurs de l'insertion est l'une des conditions de la réussite des Ecoles de la 2^e Chance. C'est pour cette raison qu'en proximité, a également été installée une nouvelle permanence de la Mission locale du Sud Deux-Sèvres.

Le progrès économique n'a de sens que s'il est accompagné du progrès social. C'est le sens de notre engagement fort pour l'ouverture de ce site de l'Ecole de la 2^e chance à Niort.

CONTACTS PRESSE

Communauté d'Agglomération du Niortais et la Ville de Niort :
Nancy L'Horty, 06 67 15 66 50 – nancy.L_HORTY@agglo-niort.fr

Le Département s'engage pour soutenir l'École de la 2^e Chance.

Le Département des Deux-Sèvres est le premier acteur local de la solidarité. L'accompagnement des personnes les plus faibles, qu'elles soient âgées, touchées par le handicap ou en difficulté sociale, fait partie de l'identité même de la collectivité. Parmi les dispositifs d'aides individuelles de solidarité, le Revenu de Solidarité Active constitue l'axe central des politiques d'insertion portées par le Département représentant un budget annuel de 36,8 M€ (prévision 2015).

Deux constats à l'origine

En 2013, une étude portée par le Département a montré que 1 000 deux-sévriens de moins de 25 ans percevaient le RSA. Le diagnostic a par la suite mis en évidence que 75 % de ces jeunes avaient un niveau de qualification inférieur ou égal au niveau V (CAP-BEP).

De surcroît, les Deux-Sèvres se caractérisent par un niveau d'illettrisme très élevé, rendant plus complexe l'employabilité des publics fragiles et éloignés du marché du travail.

Il s'agit là de deux constats qui démontrent la pertinence de l'école de la deuxième chance qui permettra d'offrir une seconde chance aux élèves exclus du système scolaire grâce à la mise en œuvre d'un cadre pédagogique adapté.

Une action co-construite avec les entreprises.

En accompagnant ce projet, le Département fait le pari de permettre à des jeunes d'accéder à une formation en phase avec le tissu économique des Deux-Sèvres.

A terme, plus d'une centaine de jeunes pourront ainsi, chaque année, bénéficier d'un accompagnement personnalisé en prise directe avec le monde de l'entreprise.

En accueillant les jeunes en immersion (près de 40 % de leur temps de formation) les entreprises deux-sévriennes jouent un rôle de premier plan dans l'apprentissage des comportements et des pratiques professionnelles. Complémentaire de la pédagogie individualisée au sein de l'école, cet apport doit permettre une meilleure connexion entre chaque jeune et un entrepreneur, un collègue, un partenaire commercial, un responsable hiérarchique.

Par cette mission sociale, le tissu économique local contribue à former, modeler et faire grandir des jeunes qui deviendront, demain, des collaborateurs de qualité, en phase avec les attendus opérationnels de l'entreprise.

"Créer du lien, animer le territoire, favoriser son développement grâce à des actions publiques modernes et efficaces répondant aux besoins de la population, des collectivités et des entreprises. C'est l'ambition du Département, qui s'exprime pleinement dans la création d'une école de la deuxième chance. Ce projet est une formidable opportunité pour les Deux-Sèvres. Elle permet de rapprocher un peu plus les jeunes, en mal d'insertion, au monde de l'entreprise, en leur offrant la chance d'acquérir les codes, les compétences et l'envie pour s'intégrer au monde du travail."

Gilbert FAVREAU, Président du Conseil départemental des Deux-Sèvres

CONTACTS PRESSE

Département des Deux-Sèvres :

Antoine Fouchet, 07 60 67 27 44 – antoine.fouchet@deux-sevres.fr

La Région s'engage dans la création d'un site de l'Ecole de la 2^e Chance à Niort

Avec l'adoption en 1995 au sommet de Madrid du Livre blanc sur l'Éducation « Enseigner et apprendre, vers une société cognitive », le concept des Écoles de la 2^e Chance a été forgé, porté par Mme Édith CRESSON, alors Commissaire européen.

S'appuyant sur les collectivités et les entreprises et fédérées par une charte, les Écoles de la 2^e Chance se sont développées à travers tout le territoire : on compte aujourd'hui en France plus d'une centaine d'Écoles de ce type.

Fonctionnement actuel de l'Ecole de la 2^e Chance à Châtelleraut

Depuis 2005, la Région Poitou-Charentes participe au fonctionnement de l'Ecole régionale de la deuxième chance (AG2C), basée à Châtelleraut.

Cette école animée par une équipe de 9 salariés, accueille en moyenne 90 jeunes adultes par an (de 18 à 35 ans), sans diplôme ni qualification, en rupture avec le système scolaire, de « raccrocher » grâce à un parcours éducatif qui vise le développement de compétences personnelles et professionnelles. L'Ecole de la 2^e Chance propose la réalisation de parcours basés sur l'alternance (40% du temps passé en entreprise) et l'individualisation, et affiche un résultat de sortie positive (emploi ou formation) de plus de 60%.

Création du site à Niort

Par décision de la Commission Permanente du 25 septembre dernier, la Région Poitou-Charentes s'est engagée à participer au déploiement d'un site de l'Ecole de la 2^e Chance à Niort.

Une Assemblée Générale de l'Ecole de la 2^e Chance se tient le 2 octobre à Niort en présence d'Edith Cresson, Présidente de la Fondation des Ecoles de la 2^e Chance, afin de préparer la rentrée des élèves de l'Antenne de Niort qui devrait avoir lieu mi-novembre dans les locaux du Centre Du Guesclin, propriété de la ville de Niort.

L'objectif est de pouvoir accueillir environ 200 stagiaires sur les sites de Châtelleraut (90 stagiaires) et Niort (120 stagiaires) sans qu'il y ait d'interruption dans les parcours déjà engagés.

Pour plus d'informations :

Service Formation Professionnelle Continue de la Région Poitou-Charentes :

form.continue@cr-poitou-charentes.fr

Ecole Régionale de la 2^e Chance de Châtelleraut : www.e2c-chatelleraut.fr

CONTACTS PRESSE

Région Poitou Charentes :

- Maryline Simoné, porte-parole, conseillère régionale - 06 31 24 64 30 ; maryline.simone@gmail.com
- Valérie Courrech, attachée de presse - 06 15 56 12 84 ; valerie.courrech@gmail.com
- Ghislaine Désévedavy, attachée de presse - 06 85 42 46 08 ; g.desevedavy@cr-poitou-charentes.fr

L'Etat soutient financièrement l'ouverture du site de l'Ecole de la 2^e Chance à Niort

Les Ecoles de la 2^e Chance (E2C) ont été créées pour assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes sans qualification et sans emploi.

Elles reposent sur une formation individualisée, un parcours en alternance et un réseau d'entreprises locales.

En 2008, l'Etat a lancé un plan pluriannuel de développement des E2C : aujourd'hui, le réseau national est ainsi constitué de 107 sites sur le territoire et il est présent dans 18 régions. En France, près de 14 500 jeunes ont été accueillis en 2014, avec un taux de 58 % de sorties positives.

La région Poitou-Charentes compte pour sa part une Ecole régionale de la 2^e Chance présidée par Madame le Premier Ministre, Edith Cresson :

- **Le site historique de Châtelleraut** : l'Ecole accompagne 90 jeunes en 2015, soit 10 jeunes de plus qu'en 2014.

L'Etat finance ce site depuis 2011. Ainsi, en 2014, elle a participé pour un tiers au financement de l'accompagnement de 9 stagiaires supplémentaires. En 2015, ce nombre sera de nouveau augmenté de 10 stagiaires.

- **Le site de Niort** qui a ouvert en septembre 2015.

L'expérience acquise au sein du site de Châtelleraut permettra de gagner en efficacité, tout en s'adaptant au contexte deux-sévrien à travers la mobilisation des partenaires de l'insertion et des milieux économiques.

Le site de l'E2C à Niort a été créé sur la base d'une étude commandée par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres. Son ouverture fait suite à la conférence des financeurs au titre de laquelle les collectivités locales se sont engagées : la Région Poitou-Charentes (fonctionnement et rémunération des stagiaires), le Conseil Départemental, la ville de Niort, la Communauté d'Agglomération de Niort et l'Etat.

1^{ère} rentrée des stagiaires le 16 novembre 2015 : 15 jeunes doivent ainsi entrer dans le dispositif d'ici à la fin de l'année, l'Etat intervenant toujours à hauteur d'un tiers dans le financement de l'accompagnement. En 2016, il est prévu d'accompagner 70 jeunes avec une montée en charge progressive.

Le total des crédits alloués par l'Etat à l'E2C régionale en 2015 est de 127 258 €.

Ainsi la création de ce site à Niort doit permettre de renforcer les réponses données aux problématiques professionnelles, sociales et citoyennes des jeunes. L'E2C s'appuie également sur un travail partenarial très large avec les entreprises et les branches professionnelles pour favoriser l'intégration dans l'emploi.

Son installation sur le site de Du Guesclin contribuera par ailleurs à l'animation du quartier vécu « Pontreau – Colline Saint-André », le projet s'inscrivant à ce titre dans les engagements souscrits par les partenaires de la politique de la ville.

CONTACTS PRESSE

Préfecture de région Poitou-Charentes et de la Vienne :

BRIONNET Nathalie – Adjointe à la Responsable du Service Régional de Communication

Interministérielle – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05 49 47 24 76